

Réseau francophone international en prévention des traumatismes et promotion de la sécurité

Webinaire #1 « Rapprochements entre la prévention de la violence et la prévention des traumatismes non intentionnels »

Date : 16 novembre 2016

Heure : 9 h 30 à 10 h 30 AM, heure de Montréal.

L'Institut national de santé publique du Québec a le plaisir d'animer le premier d'une série de webinaires portant sur la prévention de la violence, des traumatismes et la promotion de la sécurité. Ces webinaires seront animés à tour de rôle par les membres du réseau.

Conférencier

Pierre Maurice, M.D., M.B.A., FRCPC

Directeur du Centre Collaborateur OMS du Québec pour la promotion de la sécurité et la prévention des traumatismes

Chef d'unité scientifique

Sécurité, prévention de la violence et des traumatismes

Institut national de santé publique du Québec

Québec, Canada

Résumé de la présentation

Les réseaux impliqués dans la prévention des traumatismes non intentionnels (TNI) et ceux de la prévention de la violence se sont développés de façon parallèle. Les ressources et l'expertise disponibles s'en trouvent par conséquent segmentées avec peu d'opportunité de tirer profit des connaissances développées de part et d'autre. Même s'il peut paraître étrange, à première vue, de voir se côtoyer des sujets aussi différents que la prévention de la violence et la prévention des traumatismes non intentionnels, plusieurs rapprochements peuvent être faits entre ces deux problématiques.

Cette présentation vise d'abord à exposer un ensemble d'arguments qui militent en faveur d'une plus grande collaboration entre ces deux réseaux. Mentionnons, entre autres, une frontière souvent difficile à tracer entre les deux problématiques, des facteurs de risque communs, des conséquences similaires sur les populations exposées et enfin des mesures de contrôle et de prévention ayant un impact sur les deux problématiques à la fois. Par la suite, cette présentation propose un cadre de référence intégrateur qui pourrait faciliter cette collaboration, soit la promotion de la sécurité.

Objectifs spécifiques

Au terme de cette présentation, les participantes et participants seront en mesure de :

- 1- Distinguer les cadres de référence utilisés dans la problématique des traumatismes non intentionnels et dans la prévention de la violence.
- 2- Identifier, à l'aide d'exemples concrets, les points de rapprochement entre les deux problématiques.
- 3- Reconnaître le cadre de référence en promotion de la sécurité comme étant le lien intégrateur entre la prévention des traumatismes non-intentionnels et la prévention de la violence.